

ment de ses mains, les donne à Marie, afin que nous recevions par Elle tout ce qu'il veut nous donner dans cette vie.

Et c'est ainsi que se trouve justifié le titre de *Mère de la sainte Espérance* : "*Ego Mater Sanctæ Spei.*"

II. Mais l'*Espérance* n'a pas seulement pour objet la grâce.—Il nous est permis d'espérer en une autre vie, la *gloire* dont la grâce est le plus précieux germe.

Mais à ce sujet que d'inquiétudes ! quelles terribles anxiétés pour notre salut éternel !

Qui peut dire affirmativement : " Je suis du nombre des élus ?

A cette question, les Pères et les Docteurs répondent unanimement : C'est celui qui aime Marie.—La tendre dévotion à Marie, voilà la marque la plus certaine du salut.

Tous ceux en effet dont les noms sont inscrits dans le Cœur de Marie sont des prédestinés, le Cœur de Marie étant la copie authentique du livre de vie. Or, je vous déclare que si vous aimez Marie véritablement d'un amour à la fois tendre, fort et invincible, Elle vous aime de même—si son nom est gravé dans votre cœur, le vôtre est également gravé dans le sien ; et dès lors, rassurez-vous, car aucun nom n'est écrit dans les entrailles de la Mère de l'Agneau, qui ne soit écrit dans le sein du Père.

Travaillons donc, en aimant Marie, à rendre notre prédestination certaine et soyons heureux de reconnaître que c'est par Marie que nous avons l'espoir, que dis-je ? l'assurance de posséder un jour son Divin Fils ! De tous les habitants de la gloire on peut dire cette parole : "*Ils ont trouvé l'enfant avec Marie sa Mère.*"

3. — REPARATION.

Marie Coopératrice de notre Rédemption, quelle pensée consolante. Cette sublime fonction donne la raison des trésors de grâce et de miséricorde que nous admirons en Elle.

I. Par amour pour son Fils Jésus, Marie a accepté, désiré, voulu, aimé toutes les souffrances dont sa vie a été si pleine, heureuse de le suivre, Lui, l'homme de douleurs, dans la terrible voie qu'Il a parcourue pour le salut de l'humanité.

Or, qui ne comprend que Notre Seigneur devait à sa Mère une compensation ? Eh bien ! ce Fils aimant a su reconnaître son dévouement, et la plénitude de pouvoir qu'il lui a donnée sur tout l'empire de la grâce, n'est que le témoignage de sa gratitude et la dette de sa reconnaissance.

C'est ce qui nous autorise à mettre en Marie toute notre confiance.

II. O Marie, nous ne douterons jamais de votre secours, car vous êtes Mère, que dis-je ? plus Mère que toutes les mères, participant plus abondamment à la Paternité de Dieu, et